

# AMICALE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF UT1

Compte rendu Conseil d'Administration du 18 janvier 2016

Un Conseil d'Administration s'est tenu le lundi 18 janvier 2016, à 12h15 en salle AR30.

Après le mot de bienvenue de la Présidente, les membres du CA signent la liste d'émargement.

## **Composition du CA (15 membres) :**

José Alos Melero, Sandrine Boyat, Sophie Cancel, Fabienne Emerit, Martine Fabre, Hélène Fraiz, Christelle Garraud, Marilyne Graule, Karen Juste, Thierry Monjeu, Mélanie Pinot-Buzet, Stéphanie Porcario, Delphine Renaud, Lydia Scotto, Elisabeth Soutous.

## **Étaient présents :**

José Alos Melero, Sandrine Boyat, Sophie Cancel, Fabienne Emerit, Martine Fabre, Hélène Fraiz, Christelle Garraud, Marilyne Graule, Karen Juste, Thierry Monjeu, Mélanie Pinot-Buzet, Stéphanie Porcario, Delphine Renaud, Lydia Scotto.

**Procuration** : Mme Elisabeth Soutous avait donné procuration à Marilyne Graule.

Le CA étant au complet, Mme la Présidente de l'amicale ouvre la séance à 12h20 et présente le point unique à l'ordre du jour : Modification des Statuts suite à la demande du Président de l'Université Toulouse 1 Capitole d'ouvrir le champ des adhésions aux enseignants-chercheurs. La demande du Président de l'Université a été présentée par Mme Cécile Chicoye, Directrice Générale des Services de l'Université, le 9 novembre 2015 lors d'une entrevue où Mme la Présidente de l'amicale était accompagnée de la trésorière et de la trésorière adjointe.

Un tour de table est organisé afin que chacun s'exprime.

## **La proposition suivante est soumise au vote :**

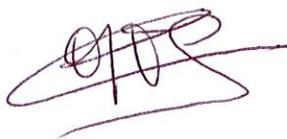
L'élargissement du champ d'adhésion aux enseignants permanents de l'Université (Professeurs, Maîtres de Conférences, PRAG, PRCE) ne peut se faire que si :

- L'Université Toulouse 1 Capitole formalise les autorisations d'absence spéciales tacites des membres du Bureau et en informe les N+1 à chaque nouvelle élection.
- L'Université Toulouse 1 Capitole s'engage à augmenter la subvention au prorata des adhérents supplémentaires.
- L'Université Toulouse 1 Capitole donne un accord écrit quant à l'autorisation d'utiliser des salles pour organiser les réunions du bureau.
- L'Université Toulouse 1 Capitole mettra à disposition un lieu autre que le local de stockage du sous-sol pour l'accueil des adhérents (vente de billetterie, livraison des commandes groupées, etc).

**A ces conditions la proposition est adoptée** : (7 votes Pour, 3 Abstentions, 5 votes Contre)

La séance est levée à 12h35.

Martine Fabre



Présidente

Hélène Fraiz



Trésorière

Sandrine Boyat



Secrétaire